

20
24

RAPPORT D'ACTIVITÉS



CHNP

**2024**

CONSTRUIRE L'AVENIR DU CHNP : MODERNISATION, QUALITÉ ET ENGAGEMENT



Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2024 a tout d'abord été marquée par la continuation des grands projets de construction et de modernisation du CHNP afin de pouvoir accueillir nos patients et résidents dans un « healing environment ».

Des décisions stratégiques ont été prises dans le cadre du projet de construction de la nouvelle Rehaklinik telle que notamment la décision de démolir le building afin d'y construire un nouveau bâtiment mieux adapté à une prise en charge psychiatrique humaine et qualitative de nos patients.

L'acquisition d'une partie de l'ancien bâtiment de la Caisse Médico-Complémentaire Mutualiste (CMCM) en vue de l'installation du centre de réhabilitation psychiatrique a été autorisée par la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale. Les premiers services de la Rehaklinik (Centre Äddic) ont pu y déménager fin 2024, ce qui permet une implantation du CHNP dans un quartier stratégique de la ville de Luxembourg à proximité de la gare de Luxembourg et un développement des structures ambulatoires de la Rehaklinik.

Une visite de la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale au mois de mars 2024 nous a permis de lui présenter les grands projets de construction tout comme les évolutions projetées de l'activité de la Rehaklinik ainsi que les besoins futurs en lits hospitaliers nécessaires à ce développement stratégique. Nous sommes heureux de voir que la ministre a tenu compte de nos besoins dans un projet de loi modifiant la loi hospitalière récemment déposé à la Chambre des députés.

Le projet de modernisation du De Park 2.0. qui vise à moderniser les bâtiments du De Park a également été autorisé par le ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil.

Les différents processus d'amélioration continue de la qualité dans toutes les entités du CHNP sont en cours dans le cadre de la procédure d'accréditation A.C.I. à la Rehaklinik, de la procédure de certification à la norme ISO 9001:2015 au De Park ainsi que des audits du ministère de la Famille prévus par la loi du 23 août 2023 portant sur la qualité des services pour personnes âgées au Pontalize.

Le Conseil d'administration a également procédé à une autoévaluation de son propre fonctionnement et mis en place un plan d'action prévoyant des mesures d'amélioration de son fonctionnement.

Une Charte et un cadre éthique ont été élaborés pour toutes les entités du CHNP et un comité éthique renouvelé du CHNP a été mis en place.

Les collaborateurs de la Rehaklinik ont participé à une simulation de la visite d'accréditation ACI. Cette visite simulée a à nouveau démontré l'engagement permanent et infatigable des collaborateurs en vue de préparation de la visite officielle des accréditeurs ACI en 2025.

Je voudrais remercier au nom du Conseil d'administration tous les collaborateurs de la Rehaklinik, du De Park et du Pontalize pour leur participation active et constructive durant cette année 2024 à toutes ces avancées dans les différentes démarches qualité qui sont en cours au CHNP.

Ces démarches demandent un effort considérable et continu à tous nos collaborateurs et je voudrais vous faire part de la reconnaissance du Conseil d'administration pour votre sens des responsabilités au bénéfice de nos patients et de nos résidents.

Dr Michel Nathan
Président du Conseil
d'Administration

De Park



L'année 2024 a été marquée par la poursuite de la mission du De Park en tant que structure d'accueil et d'hébergement pour adolescents et adultes en situation de handicap mental ou psychique. Fidèle à son rôle d'acteur national au sein du CHNP, le De Park a su conjuguer accompagnement de proximité, développement de nouveaux projets et adaptation continue de son organisation aux besoins de ses résidents en situation de handicap mental et/ou psychique avec ou sans troubles de comportement.

Les projets phares, notamment **le foyer pour jeunes (12-27 ans) et le Foyer Atert**, ont continué à accueillir de nouveaux résidents, assurant une forte occupation des lits. Le projet « Na-Ti » (Natur & Tier) a également poursuivi son développement, contribuant au bien-être des résidents par des activités centrées sur la nature et la durabilité. Dans le même temps, **l'implémentation du système de qualité ISO 9001:2015** a progressé, renforçant la structuration des processus d'hébergement, d'encadrement et d'activités de jour. La stratégie financière et organisationnelle du De Park a été revue et adaptée aux besoins actuels.

Sur le plan des infrastructures, **le projet « De Park 2.0 » a franchi une étape majeure grâce à l'accord du ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil**. Les travaux prévus concernent l'assainissement des façades et des canalisations, le remplacement des fenêtres et des toitures, la réparation des chemins, ainsi que la mise en conformité et le réaménagement de plusieurs bâtiments. En parallèle, la direction du De Park a décidé l'acquisition d'un nouveau système de documentation afin de renforcer la qualité et la traçabilité du suivi des résidents.

La vie institutionnelle a été rythmée par de nombreux événements. En mars, la réunion annuelle avec les tuteurs et curateurs a permis des échanges constructifs sur ces collaborations, et un repas a été organisé en remerciement aux bénévoles. En mai, trois éducatrices ont pris part au projet « Fit for Future » au LTPES, un afterwork a rassemblé l'ensemble des collaborateurs dans une ambiance conviviale, et **l'inauguration officielle du terrain de sport a eu lieu en présence du conseil des résidents**. La rencontre annuelle avec les familles et proches a confirmé la volonté de la direction du De Park de favoriser un dialogue constant et transparent.

Les résidents ont également joué un rôle actif dans la vie institutionnelle. L'élection d'un nouveau conseil en juillet a renforcé leur participation aux décisions qui les concernent directement. De nouvelles collaborations ont été développées, notamment avec le centre médical de Tuntange pour assurer un suivi médical général au Foyer Atert. En septembre, **la Fondation Wonschstär a été chaleureusement remerciée pour son soutien**, ayant permis l'acquisition d'un tricycle, d'un trampoline et le financement de séances d'hippothérapie.

Tout au long de l'année, le comité des fêtes a organisé des activités mensuelles – de la Fuesdisco au concert de Noël – qui ont permis aux résidents de rompre avec leur quotidien et de partager des moments conviviaux. La collaboration avec différents lycées de la région s'est également poursuivie, confirmant l'ouverture du De Park et son inscription dans une dynamique partenariale et inclusive.

Grâce à l'engagement des équipes, au soutien des partenaires et à la participation active des résidents et de leurs familles, le De Park a su, en 2024, consolider ses fondations et préparer l'avenir. Cette dynamique se poursuivra en 2025, avec la même ambition : offrir un cadre de vie inclusif, bienveillant et de haute qualité, fidèle aux valeurs humaines qui guident l'action du CHNP.

Carmen Recken
Directrice De Park

Le De Park en chiffre

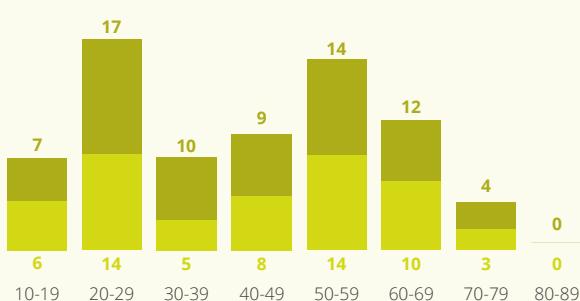


ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PÉDAGOGIQUE & ACTIVITÉS DE SOINS POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

chiffres au 31/12/2024

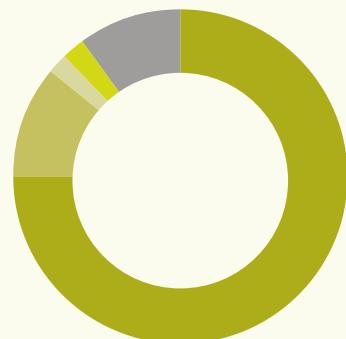
Répartition des résidents par âge (total 133 en 2024)

Hommes (total 73)
Femmes (total 60)

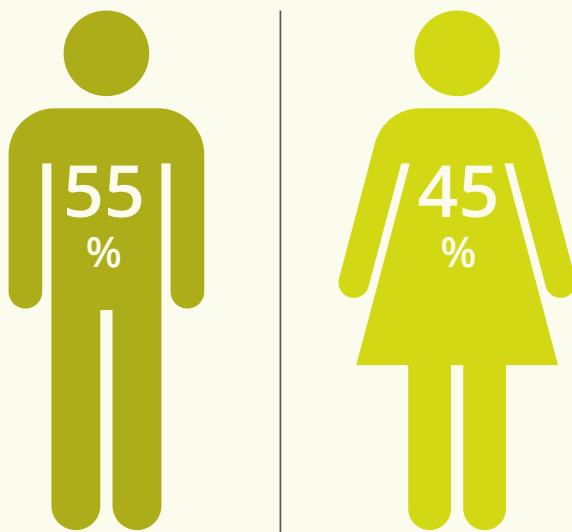


Répartition des résidents par nationalité (total 133 en 2024)

Luxembourgeoise 75%
Portugaise 11%
Française 2%
Italienne 2%
Autre 10%



Répartition des résidents par sexe (total 133 en 2024)



En bref

- **133 résidents** dans nos structures d'hébergement
- **12 ans** : résident le plus jeune
- **76 ans** : résident le plus âgé
= **43 ans** : âge moyen de l'ensemble des résidents
- **21 nouveaux résidents** accueillis dans nos structures d'hébergement
- **13 résidents** ont quitté nos structures d'hébergement
- **7 participants** non résidents dans nos centres d'accueil de jour

Le De Park en images



